

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'eût pas même fait mention des propositions *infinitives* et des propositions *participes* qui ne sont autre chose que des gallicismes.

Du reste, l'adoption de la grammaire de M. Berger pour l'école de la ville de Paris nous dispense d'en faire un plus ample éloge.

Premières notions de physique et de météorologie,
par Hément. Paris, Delagrave. In-12, 405 pages.

Les noms des Félix Hément, des Fabre, des Louis Figuié, etc., figureront un jour parmi ceux des savants qui ont rendu le plus de services à notre génération. Sans l'aide, sans les talents et le zèle de ces infatigables vulgarisateurs de la science, les découvertes les plus remarquables, les plus utiles resteraient sans doute enfouies et oubliées dans les mémoires et les comptes-rendus des académies savantes. Chacun donc son lot : aux uns de fouiller et d'explorer des sillons inconnus, d'avancer sans cesse dans ces mines profondes de la science ; à d'autres d'en faire connaître les produits, d'en distribuer les divers trésors sur tous les comptoirs de la publicité.

On cherche surtout avec raison à faire participer la jeunesse aux grands résultats de ces investigations.

L'ouvrage de physique que nous annonçons est un résumé succinct, il est vrai, mais il renferme toutes les principales lois de la physique, avec leurs démonstrations expérimentales et leurs applications les plus utiles. Ainsi que l'indique le titre, la météorologie occupe une large part dans cet ouvrage.

Ce manuel de physique, qui eut l'honneur d'être couronné en France par la société pour l'instruction élémentaire, pourrait servir avantageusement de guide aux instituteurs dans la préparation des leçons qui ont trait aux sciences naturelles.

CORRESPONDANCE.

II

Sion, le 24 janvier 1876.

Je suis heureux de pouvoir vous donner aujourd'hui quelques détails sur le progrès de notre enseignement primaire. Voici d'abord ce que nous lisons dans le *Villageois*, journal agricole qui s'édite à Sion, et qui, avec une naïveté toute valaisanne, nous dit souvent d'excellentes vérités. « L'école normale du Valais pour les institutrices est placée sous « l'excellente direction de Madame Venetz-Calpini. Pour la première fois « les cours inaugurés le 10 novembre, auront une durée de huit mois « pleins et entiers, sans compter un cours de répétition qui s'est clos le « 6 novembre et dont la durée a été de deux mois destinés à mettre un « peu à flot les anciennes institutrices. » L'école des aspirants régents a aussi été ouverte dans la première quinzaine de janvier, sous l'habile direction d'excellents maîtres que nous devons en grande partie à la haine de M. Bismarck contre les instituts congréganistes dans l'Alsace-

Lorraine. Ces deux écoles comptent chacune une trentaine d'élèves.

Le Département de l'Instruction publique a publié, dans le courant de l'année dernière, d'importants travaux pour régler la marche de nos écoles. Je citerai d'abord le *Règlement scolaire*, dont un de vos correspondants vous a déjà parlé. Vient ensuite un *Plan d'étude pour les écoles primaires*, puis le *Règlement d'admission et de promotion aux écoles normales*, avec un programme d'examens pour l'obtention du brevet d'instituteur, etc. Ce sont autant de petits traités de pédagogie pratique, que l'instituteur sera appelé à consulter, et auxquels il devra autant que possible se conformer dans la tenue de son école. Je dis *autant que possible*, car il est difficile en pareille matière de pouvoir établir en détail des principes applicables à la généralité de nos écoles. Bon gré mal gré il faudra toujours tenir compte de la position topographique de notre pays, et des obstacles que beaucoup d'instituteurs rencontrent dans l'accomplissement de leur noble mission. Les décrets et ordonnances sur la matière ne manquent donc pas. Il faudra seulement, comme le disait très-bien l'un de vos derniers correspondants, qu'une main sage et ferme les fasse passer de la théorie à la pratique. C'est ce que nous attendons avec une pleine confiance et du zèle bien connu du chef de la Direction de l'Instruction publique, et du dévouement de nos instituteurs.

Nos autorités communales et scolaires auront sans doute encore passablement de progrès à faire, mais tôt ou tard un heureux résultat sera réalisé. Nos hommes avancés ont souvent déclamé contre l'ignorance du clergé et ses opinions rétrogrades ; cependant, comme l'expérience le prouve, dans la plupart des paroisses rurales, le curé est la seule autorité qui s'intéresse réellement au progrès de l'instruction primaire, la seule en qui l'instituteur trouve un ami, un guide et un conseiller dévoué. Honneur donc à nos vénérés pasteurs !

J'extrais, pour vos lecteurs, les chiffres suivants du compte-rendu de la gestion du conseil d'Etat en 1874, touchant la marche de nos écoles primaires pendant le cours de 1873-1874 :

Le traitement du personnel enseignant a été de 104,756 fr. en argent ; 87 instituteurs perçoivent de plus des subsides en nature, plusieurs la pension entière, les autres des accessoires plus ou moins importants. En outre, j'ai compté 20 écoles dont les maîtres ou maîtresses, à défaut de des nombres ci-dessus, ne perçoivent aucun traitement pécuniaire, vu qu'ils sont tenus d'enseigner en vertu de leur bénéfice, ou des obligations de leur institut. Il est à remarquer que depuis l'année où ce tableau a été publié, les choses se sont passablement améliorées. Le *minimum* du traitement des instituteurs étant fixé à 50 fr. par mois de classe, ce traitement a été par conséquent augmenté au moins du tiers, et pour beaucoup d'écoles de la moitié de ce qu'il était alors. — Puissent ces sacrifices joints au dévouement de nos magistrats et au zèle de nos instituteurs et institutrices, produire des fruits aussi heureux et aussi abondants que les déclamations de nos détracteurs sont nombreuses et injustes à notre égard.

U. A. I.

A vendre chez M. Baudère, instituteur à Semsales :

L'ÉDUCATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Au moyen de l'intuition et du style

par Alfred DESTEXHE ; 2 fr. 80 (*Expédié franco.*)

On trouvera chez le même : **Le système métrique mis à la portée de tout le monde**, par CABANDÉ, à 50 c. l'exempl.